

Focus area: Migration and Development – General

Pais: Tunisia

Dans le cadre du programme de développement solidaire, volet de l'accord franco – tunisien relatif à la gestion concertée des flux migratoires et au développement solidaire, le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration français lance un appel à projets à destination des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration tunisienne résident en France et souhaitant porter un projet de développement local dans leur région d'origine. Les projets présentés doivent impérativement mobiliser les capacités techniques et/ou financières des migrants en faveur de leur région d'origine.

Dans cette perspective, le demandeur (une association de droit français) doit impérativement établir un partenariat pour la réalisation du projet avec une structure de droit tunisien (groupement d'intérêt communautaire, association, collectivité territoriale, administration), qui se traduit par un engagement contractuel entre les deux structures. La durée totale de mise en oeuvre du projet doit être comprise entre un et trois ans.

L'appel à projets est ouvert du 15 février 2012 au 16 avril 2012.

Veillez trouver ci-dessous:

- le document précisant les conditions d'éligibilité et les procédures de demande de subvention et de sélection des projets – avec le formulaire de présentation des projets; http://www.migration4development.org/sites/m4d.emakina-eu.net/files/document_appel_a_projets_tunisie_2012.pdf
- le dossier CERFA. http://www.migration4development.org/sites/m4d.emakina-eu.net/files/annexe_1_-_dossier_cerfa.pdf

